

Nations



Unies

*Offre d'emploi pour une position nécessitant un détachement officiel
Des gouvernements nationaux des Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies
Les nominations sont limitées à des postes financés par le compte d'appui
Aux Opérations de Maintien de la Paix*

Titre du poste et niveau	Adjoint au Commissaire de Police, P-5
Organisation	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la Stabilisation en République Démocratique du Congo MONUSCO
Lieu d'affectation	Kinshasa
Relevant de	Chef de la Composante Police
Durée	12 mois (renouvelable)
Date limite de dépôt de candidature	13 Décembre 2023
Numéro de l'offre d'emploi	2023-MONUSCO-49448-DPO

Valeurs Fondamentales de l'Organisation des Nations Unies : Intégrité, Professionnalisme et Respect de la Diversité

RESPONSABILITÉS :

Sous la direction et la supervision du Commissaire de Police, le titulaire du poste sera chargé d'assurer la direction stratégique de la composante de police des Nations unies de la mission, de conseiller le RSSG sur toutes les questions liées à la police et de fournir un soutien consultatif et une assistance aux autorités nationales pour développer les institutions de police locales afin qu'elles fonctionnent conformément aux normes internationalement acceptables en matière de police démocratique. Le commissaire de police adjoint est également responsable de la gestion, de la supervision, du bien-être et de la discipline de l'ensemble du personnel affecté à la composante police de la mission, conformément aux règles et règlements des Nations unies et au mandat de la mission. Dans les limites des pouvoirs qui lui sont délégués, le chef adjoint de la police est chargé, entre autres, de l'exécution des tâches suivantes :

- Conseiller le RSSG et les autres responsables de la mission des Nations unies sur les questions relatives à la police et fournir des rapports réguliers sur les programmes des principales composantes de la police et sur la mise en œuvre du mandat.
- Participer aux réunions de l'équipe de direction de la mission afin de contribuer au bon fonctionnement de la mission.
- Conseiller le RSSG sur les questions liées aux besoins de soutien pour les besoins de développement de la police locale, conformément aux normes internationales en matière de police.
- Assurer une supervision et une orientation générales concernant toutes les activités opérationnelles de la police des Nations unies dans le cadre du mandat de la mission.
- Gérer, guider, développer et former le personnel sous sa supervision et utiliser correctement toutes les ressources policières disponibles, y compris les unités de police constituées, pour la mise en œuvre du mandat.
- Faire des propositions à la Division de la Police sur les compétences et les qualifications du personnel de la police des Nations unies nécessaires à la mise en œuvre efficace du mandat de la police des Nations

unies. Veiller à ce que les postes de la composante police soient pourvus en temps voulu et de manière transparente, en fonction de la formation, de l'expertise et de l'expérience des policiers, conformément aux principes du respect de la diversité, de l'équilibre géographique et de l'équilibre entre les hommes et les femmes.

- Consulter et collaborer régulièrement avec les agences des Nations unies, les ONG internationales, nationales, les officiers de justice, les responsables des prisons, les donateurs bilatéraux/multilatéraux, les membres de la société civile et les membres du gouvernement national de l'État hôte sur les questions policières relevant du mandat.
- Coordonner et soutenir l'Office des droits de l'homme des Nations unies, l'Office d'aide humanitaire, les élections et d'autres composantes pertinentes au sein des agences de la mission en ce qui concerne la surveillance de la police, le développement de mécanismes de responsabilité et la formation de la police.
- Fournir des conseils spécifiques à la police sur la politique générale de sécurité nationale et ses cadres pertinents qui définissent le rôle, les structures de commandement et la responsabilité de la police nationale congolaise.
- Fournir des conseils et des orientations aux autorités nationales sur les décisions à prendre concernant la réforme globale et le développement de leur système de police, ce qui comprendra, sans s'y limiter, la révision de la législation relative à la police, l'introduction de procédures administratives et de gestion efficaces, la rédaction et la mise en œuvre de politiques/directives opérationnelles, l'aide à la réhabilitation des infrastructures et des installations, et le développement des ressources humaines par la formation et le mentorat.
- Fournir un soutien consultatif et une assistance au gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) dans l'élaboration d'un plan stratégique global pour la police nationale congolaise et contribuer à la mise en œuvre de ces plans par le biais d'un large éventail de processus consultatifs en coordination avec les partenaires internationaux et nationaux.
- Consulter régulièrement le chef de la composante militaire des Nations unies et collaborer avec lui sur l'utilisation conjointe du personnel policier et militaire en réponse à diverses situations d'urgence en matière de sécurité dans la zone de la mission, en particulier sur l'utilisation d'unités de police constituées en réponse à la gestion des foules et à d'autres incidents possibles en matière d'ordre public.
- Développer des mécanismes pour la collecte et l'institutionnalisation des meilleures pratiques et des enseignements tirés par la composante de police.
- Exercer toute autre fonction compatible avec le mandat conféré par la résolution du Conseil de sécurité et pouvant être requise par le commissaire de police, en rapport avec la gestion de la composante de police des Nations unies.

COMPETENCIES :

Professionalism : Montre une fierté dans son travail et ses réalisations ; fait preuve de compétence professionnelle et de maîtrise du sujet ; est consciencieux et efficace dans le respect des engagements, le respect des échéances et l'obtention des résultats ; est motivé par des préoccupations professionnelles plutôt que personnelles ; fait preuve de persévérance lorsqu'il est confronté aux difficultés et aux défis ; garde son calme dans des situations stressantes. Prend la responsabilité de mettre en œuvre la perspective et l'équilibre des genres et d'assurer l'égalité de participation des femmes et des hommes dans toutes les activités. Forte habileté dans la négociation et la résolution des conflits. Possède une expertise exceptionnelle dans le domaine technique du travail en général, et dans les domaines spécifiques qu'il supervise en particulier, et démontre de solides compétences organisationnelles. Expérience dans la gestion et l'administration. Aptitude à contrôler et à corriger le travail des autres.

Aptitude à planifier et à organiser : Définir clairement des buts compatibles avec les stratégies convenues ; identifier les activités et les tâches prioritaires ; ajuster les priorités selon les besoins ; prévoir suffisamment de temps et de ressources pour mener sa tâche ; anticiper les risques et les imprévus durant la planification ; surveiller et savoir ajuster les plans et les actions si nécessaire ; utiliser efficacement son temps.

Souci du client : Considère tous ceux pour lesquels les services sont assurés, comme des «clients» et cherche à concevoir les choses du point de vue des clients ; établit et maintient des partenariats productifs avec ceux-ci, en gagnant leur confiance et leur respect ; identifie les besoins des clients et y apporte des solutions appropriées ; surveille les développements en cours, intrinsèques et extérieurs à l'environnement des clients afin de les tenir informés et anticiper tous problèmes ; informe les clients de l'évolution des projets, de leurs progrès comme de leurs revers ; respecte les délais de livraison des produits ou des services au client.

Leadership : Sert de modèle qui incite les autres à le suivre ; encourage les autres à traduire une perspective en résultat ; est proactif dans le développement de stratégies pour atteindre les objectifs ; établit et entretient des relations avec un large éventail de personnes afin de comprendre les besoins et d'obtenir des appuis ; anticipe et résout les conflits en recherchant des solutions mutuellement acceptables ; recherche le changement et le progrès ; n'accepte pas le statu quo ; fait montre de courage à prendre des positions impopulaires.

Vision : Identifie les questions stratégiques, les opportunités et les risques ; communique clairement les liens entre la stratégie de l'Organisation et les objectifs de l'unité opérationnelle ; établit et communique de manière ouverte et convaincante l'orientation organisationnelle, inspirant les autres à poursuivre dans cette même direction ; véhicule l'enthousiasme au sujet des possibilités futures.

QUALIFICATIONS:

Education : Diplôme universitaire supérieur (maîtrise ou équivalent) en droit, gestion de la police, justice pénale, application de la loi, études sur la sécurité, administration publique, gestion des ressources humaines, gestion du changement, sciences sociales ou autre domaine pertinent. Un diplôme universitaire de premier niveau assorti de qualifications académiques pertinentes et d'une vaste expérience dans le domaine du maintien de l'ordre, y compris la gestion de la police, la planification et l'administration de la police, peut être accepté en lieu et place du diplôme universitaire supérieur. Une formation avancée pour le personnel de commandement/supérieur est vivement souhaitée. Un diplôme d'une école de police certifiée ou d'une autre institution nationale ou internationale de formation en matière de maintien de l'ordre est également requis.

Expérience de travail : Le candidat doit être dans la police active et posséder un minimum de 10 ans (12 ans en l'absence de diplôme supérieur) d'expérience progressive dans la police sur le terrain et/ou au niveau du quartier général de la police nationale, y compris : 7 ans d'expérience dans la police active à un niveau élevé d'élaboration des politiques, avec une expérience approfondie de la planification stratégique et de la gestion dans les domaines suivants : opérations de police, gestion de la criminalité et administration de la police. Expérience pratique directe du commandement d'unités de police au niveau d'une région ou d'un État ou de la gestion d'un département au niveau du quartier général de la police nationale requise. Une expérience de la gestion des ressources humaines et financières de la police, de la formation et du développement de la police, de la gestion du changement, de la réforme et de la restructuration est vivement souhaitée. Une expérience antérieure au sein des Nations unies ou au niveau international est requise.

Grade : Surintendant principal de la police, colonel, autre grade équivalent ou supérieur.

Langues : L'anglais et le français sont les langues de travail des Nations unies. Pour le poste annoncé, la maîtrise du français et de l'anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit, est requise.

A compétences égales, la préférence sera donnée aux candidats féminins.

Date d'émission : 13 Octobre 2023